



Logano plus GB202-15/25/35/45

Pour l'utilisateur

Lire attentivement avant utilisation SVP.

Sommaire

1	Consignes générales de sécurité et explication des symboles	3
1.1	Consignes de sécurité	3
1.2	Explication des symboles	3
2	Caractéristiques de l'appareil	4
2.1	Déclaration de conformité CE	4
2.2	Utilisation conforme	4
2.3	Désignation de la chaudière	4
2.4	Qualité de l'eau (Eau de remplissage et d'appoint)	4
2.5	Élimination	4
3	Commande	5
3.1	Éléments du tableau de commande	5
3.2	Réglage des températures	6
3.2.1	Définir la valeur de consigne d'ECS	6
3.2.2	Régler la température de l'eau de chaudière	7
3.3	Affichage des valeurs sur l'écran	8
3.4	Mode manuel (mode urgence)	9
3.5	Régler la temporisation de la pompe	10
3.6	Module de commande supplémentaire (p. ex. RC35)	10
4	Fonctionnement	11
4.1	Contrôle de la pression de service	11
4.2	Remplissage et purge de l'installation de chauffage	12
5	Mise hors service de l'installation de chauffage	14
5.1	Mise hors service de l'installation de chauffage via l'appareil de régulation	14
5.2	Mise hors service de l'installation de chauffage en cas d'urgence	14
5.3	Élimination	14
6	Inspection et entretien	15
6.1	Importance d'un entretien régulier	15
6.2	Nettoyage et entretien	15
7	Messages de service et de défaut	16
7.1	Messages de service	16
7.2	Élimination et remise à zéro des défauts	17
	Index	18

1 Consignes générales de sécurité et explication des symboles

1.1 Consignes de sécurité

En cas d'odeur de gaz

- Fermer le robinet de gaz (→ page 14).
- Ouvrir les fenêtres.
- Ne pas actionner d'interrupteur électrique.
- Eteindre toute flamme nue.
- Téléphoner **depuis l'extérieur du bâtiment** à la compagnie du gaz et à un installateur ou service après-vente agréé.

En cas d'odeur de fumée

- Arrêter la chaudière (→ page 14).
- Ouvrir portes et fenêtres.
- Informer un installateur ou un service après-vente agréé.

Risques d'explosion de gaz inflammables

- Les travaux réalisés sur les conduites et robinetterie de gaz doivent être confiés exclusivement à un professionnel agréé.

Danger de mort par électrocution lorsque la chaudière est ouverte

- Ne jamais ouvrir l'appareil.
- Arrêter l'appareil en cas de danger (p. ex. interrupteur d'arrêt d'urgence du chauffage) ou le mettre hors circuit par le fusible principal.
- Faites immédiatement éliminer les défauts de l'installation de chauffage par un professionnel agréé.

Installation, modifications

- Le montage et la conversion de la chaudière doivent être confiés à un installateur agréé.
- Le système d'évacuation des fumées ne doit pas être modifié.
- Sur les **chaudières type cheminée**
Ne pas obturer ni diminuer les orifices d'aération sur les portes, fenêtres et murs. Si les fenêtres sont étanches, assurer l'alimentation en air de combustion.

Révision/Entretien

Afin d'atteindre une grande sécurité de fonctionnement, les installations de chauffage doivent bénéficier d'un entretien régulier.

- L'utilisateur est responsable de la sécurité de l'installation de chauffage et du respect de l'environnement (loi relative à la lutte contre les pollutions).
- **Recommandation au client** : conclure un contrat d'entretien et d'inspection prévoyant une inspection annuelle et un entretien en fonction des besoins avec un chauffagiste professionnel.

Matières explosives et facilement inflammables

- Ne pas utiliser ou entreposer des matières facilement inflammables (papier, diluants, peintures, etc.) à proximité de la chaudière.

Air de combustion

- L'air de combustion ne doit pas comporter d'agents agressifs (comme les hydrocarbures halogénés qui contiennent des éléments chlore et fluor). L'installation est ainsi protégée contre la corrosion.

Initiation du client

- L'exploitant doit s'informer du fonctionnement de sa chaudière et demander à l'installateur de l'installation de chauffage (installateur agréé) de lui expliquer son fonctionnement.

1.2 Explication des symboles



Les **remarques d'avertissement** sont désignées par un triangle de signalisation sur fond gris délimité par un cadre.

Les termes utilisés signalent la gravité du danger lorsque les consignes d'élimination ne sont pas suivies.

- **Attention** signifie que des dégâts matériels légers peuvent survenir.
- **Avertissement** signifie qu'il existe des risques d'accidents corporels légers ou dommages matériels importants.
- **Danger** signifie qu'il existe des risques d'accidents corporels graves. Dans certains cas, les accidents peuvent être mortels.



Les **conseils d'utilisation** sont signalés par le symbole ci-contre. Ils sont limités par des lignes horizontales au-dessus et en dessous du texte.

Les effets résultants de la mise en application des instructions contenues dans les paragraphes précédents ne risquent pas d'endommager l'appareil ou de mettre en péril l'utilisateur.

2 Caractéristiques de l'appareil

2.1 Déclaration de conformité CE

La fabrication et le fonctionnement de ce produit répondent aux directives européennes en vigueur ainsi qu'aux conditions complémentaires requises par le pays concerné. La conformité a été confirmée par le label CE. La déclaration de conformité est disponible sur Internet www.buderus.de/konfo ou auprès de votre filiale Buderus.

2.2 Utilisation conforme

La chaudière Logamax plus GB202-15/25/35/45 est conçue pour le réchauffement de l'eau de chauffage et la production d'eau chaude sanitaire par ex. pour les maisons individuelles ou petits immeubles collectifs. Toute autre utilisation n'est pas conforme.

Elle peut être équipée d'un module de commande, par ex. RC20, RC30/RC35, Logamatic 4121 ou d'un thermostat de mise en marche et d'arrêt (24V) (accessoires).

2.3 Désignation de la chaudière

La désignation de la chaudière est composée des éléments suivants :

GB :	Chaudière gaz à condensation
202:	Modèle
15, 25, 35 ou 45 :	Puissance calorifique maximale en kW

2.4 Qualité de l'eau (Eau de remplissage et d'appoint)

L'utilisation d'une eau non appropriée ou encrassée peut entraîner des dysfonctionnement dans la chaudière ou des détériorations de l'échangeur thermique ou de l'alimentation en eau chaude en raison notamment de la formation de boue, de la corrosion ou du tartre.

- L'eau de puits ou de la nappe phréatique ne convient pas au remplissage.
- Pour pouvoir protéger l'appareil des dégâts occasionnés par le tartre pendant toute sa durée de vie et garantir un fonctionnement sans panne, il est nécessaire de limiter le volume total des substances à l'origine du tartre dans l'eau de remplissage et d'appoint du circuit de chauffage.

Le diagramme fourni dans la fig. 1 permet de contrôler les quantités d'eau autorisées en fonction de la qualité d'eau de remplissage.

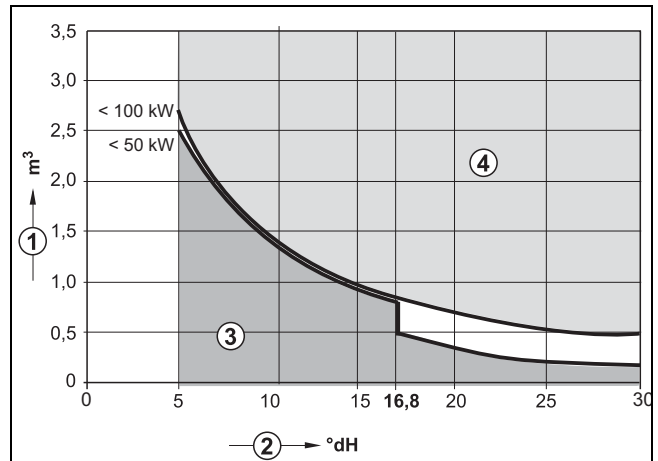


Fig. 1 Exigences relatives à l'eau de remplissage de la chaudière pour une chaudière individuelle jusqu'à 100 kW

- 1 Volumes d'eau sur la durée de vie de la chaudière (en m³)
 - 2 Dureté de l'eau (en °dH)
 - 3 Eau non traitée
 - 4 Au-dessus de la courbe limite, il convient de prendre des mesures. Tirer la séparation du système directement sous la chaudière vers l'avant à l'aide d'un échangeur thermique. Si cela n'est pas possible, contacter la filiale Buderus pour connaître les mesures autorisées. Procéder de même pour les installations en cascade.
- Si le volume de remplissage effectivement requis est supérieur au volume d'eau sur la durée de vie de la chaudière, un traitement de l'eau est requis. Pour ce faire, seuls les produits chimiques et les produits de traitement de l'eau homologués par Buderus sont autorisés. Se renseigner auprès de Buderus en ce qui concerne les mesures autorisées pour le traitement de l'eau.
 - Il est interdit de traiter l'eau avec des produits qui, par ex. augmentent / diminuent le taux de pH (additifs chimiques et/ou produits antigel).
 - Rincer l'installation à fond avant de la remplir.

2.5 Élimination

- Recyclez l'emballage de la chaudière en respectant l'environnement.
- Faire recycler les composants obsolètes par un organisme agréé, dans le respect de l'environnement.

3 Commande

3.1 Éléments du tableau de commande

Derrière le cache de la régulation se trouve un contrôleur de base (BC10), qui permet la commande de base de l'installation de chauffage ou de la chaudière Logano plus GB202-15/25/35/45.



Si l'installation est équipée de plusieurs chaudières (système de cascade), les réglages doivent être effectués sur le régulateur de chaque chaudière.

- Pour accéder au tableau de commande du contrôleur de base, relever le cache de l'appareil de régulation.

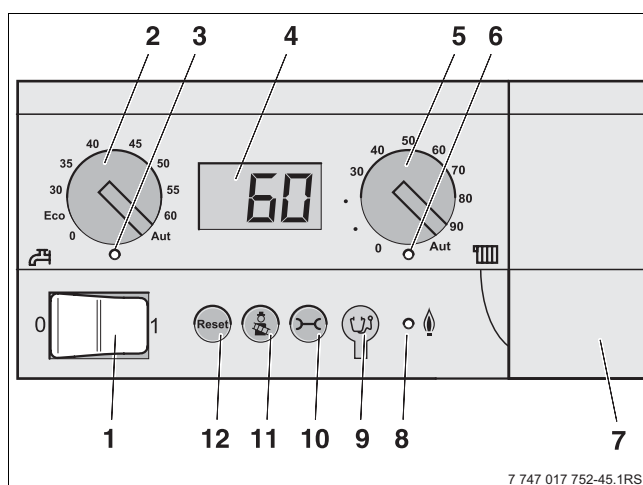


Fig. 2 Éléments de commande du contrôleur de base BC10

- 1 Interrupteur principal (marche/arrêt)
- 2 Bouton rotatif pour la valeur de consigne d'eau chaude sanitaire
- 3 LED « Préparation d'ECS »
- 4 Ecran pour le message d'état
- 5 Bouton rotatif pour la température maximale d'eau de chaudière
- 6 LED « Demande de chaleur »
- 7 Clapet de l'emplacement de montage de l'unité de commande; p. ex. RC35
- 8 LED « Brûleur » (marche/arrêt)
- 9 Boîtier de raccordement pour la fiche de diagnostic
- 10 Touche « Message d'état »
- 11 Touche « Ramoneur » pour le test des fumées et le fonctionnement manuel
- 12 Touche « Reset » (touche de réarmement)

Interrupteur marche / arrêt

L'interrupteur principal [1] permet d'enclencher et d'arrêter la chaudière.

Touche « Reset »

Pour redémarrer la chaudière en cas de défaut, utiliser la touche « Reset » [12].

Ceci n'est nécessaire que s'il s'agit d'un défaut verrouillant (le message affiché clignote). Les défauts avec blocage se remettent automatiquement à zéro dès que la cause est éliminée. L'écran affiche « rE » pendant l'exécution de la remise à zéro.



Si le brûleur se remet sur panne après avoir annulé le défaut, voir chap. 7. Le cas échéant, demander à l'installateur agréé d'éliminer le défaut.

Touche ☉ « Ramoneur »

La touche ☉ [11] permet de piloter la chaudière en mode manuel lorsque, par ex., la régulation de l'installation de chauffage (par ex. le module de commande) est défectueuse. (→ tabl. 4, page 9).

Touche ☹ « Message d'état »

La touche ☹ [10] permet d'afficher la température d'eau de chaudière actuelle, la pression de service actuelle, etc... (→ chap. 3.3, page 8).

Possibilité de connexion pour la fiche de diagnostic

L'installateur peut raccorder ici une fiche de diagnostic (Service Tool) [9].

LED « Brûleur » (marche/arrêt)

La LED « Brûleur » (marche/arrêt) [8] indique l'état de service du brûleur.

La LED s'allume lorsque le brûleur est en marche et l'eau de chaudière est en chauffe.

La LED est éteinte lorsque la température de l'eau de la chaudière se trouve dans la plage souhaitée ou lorsqu'il n'y a pas de demande de chauffe.

LED « Demande de chaleur »

La LED « Demande de chauffe » [6] s'allume lorsque une demande de chauffe a été émise par la régulation (par ex. lorsque les pièces à chauffer sont trop fraîches).

Bouton rotatif pour la température maximale d'eau de chaudière

A l'aide du bouton rotatif de sélection pour la température maximale d'eau de chaudière [5] régler la température limite supérieure de l'eau de chaudière (→ chap. 3.2.2). L'unité est le °C.

Écran

Relever l'état et les valeurs de l'installation de chauffage sur l'écran [4]. En cas de défaut, l'écran affiche directement le message sous forme d'un code de défaut. Si le défaut est verrouillant, le message d'état clignote.

Bouton rotatif pour la valeur de consigne de l'eau chaude sanitaire

Le bouton rotatif de la valeur de consigne d'eau chaude sanitaire [2] permet de régler la température souhaitée de l'eau chaude sanitaire (→ chap. 3.2.1). L'unité est le °C.

LED « Préparation d'ECS »

La LED « Production ECS » [3] s'allume en cas de demande de chauffe de l'eau chaude sanitaire (par ex. en cas de besoin d'eau chaude/bouillante).

3.2 Réglage des températures

3.2.1 Définir la valeur de consigne d'ECS

- À l'aide du bouton rotatif pour la valeur de consigne d'eau chaude sanitaire [1], indiquer la température d'eau chaude sanitaire souhaitée dans le préparateur d'eau chaude sanitaire.



La LED [2] située sous le bouton rotatif s'allume lorsque l'eau chaude est rechargée ou que la température d'eau chaude sanitaire est inférieure à la valeur de consigne (demande de chauffe).

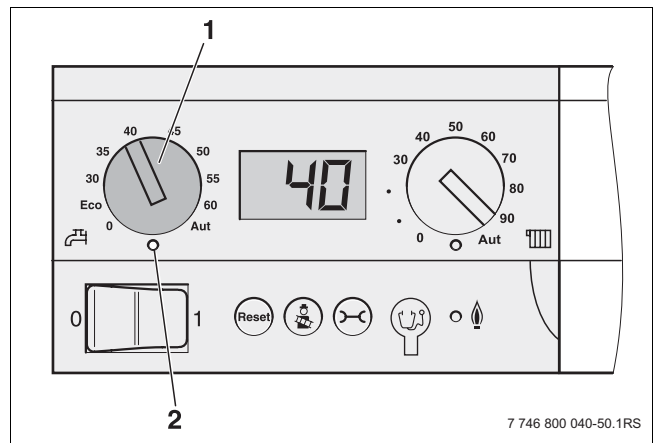


Fig. 3 Bouton rotatif Valeur de consigne ECS

	État	Signification	LED	
	0	Eteinte	Aucune alimentation en eau chaude sanitaire (uniquement mode chauffage).	Eteinte
	Éco	Mode économie d'énergie ¹⁾ , Température ECS 60 °C	L'eau chaude sanitaire n'est réchauffée à 60 °C que si la température a fortement diminué. Le nombre de démarrages du brûleur est ainsi réduit et l'énergie économisée. L'eau peut toutefois être plus froide au départ.	Allumée ²⁾
	30 - 60	Réglage direct sur le BC10 ¹⁾ en °C	La température est réglée de manière fixe sur le BC10 et ne peut pas être modifiée à l'aide d'un module de commande.	Allumée ²⁾
	Aut	Indication par le module de commande ¹⁾ (préréglage)	La température est réglée sur le module de commande (par ex. RC30). Si aucun module de commande n'est connecté, la température d'ECS maximale valable est 60 °C.	Allumée ²⁾

Tabl. 1 Réglages du bouton rotatif pour la valeur de consigne d'eau chaude sanitaire

- 1) Le programme de chauffage (horloge) du contrôleur d'ambiance reste actif, l'ECS n'est alors pas produite la nuit.
- 2) La LED située sous le bouton rotatif de sélection est allumée lorsque l'eau chaude sanitaire est rechargée ou la température ECS inférieure à la valeur de consigne (demande de chauffe).

3.2.2 Régler la température de l'eau de chaudière

- Avec le bouton rotatif pour la température maximale d'eau de chaudière [1], il est possible de régler la température limite supérieure de l'eau de chaudière pour le mode chauffage selon le tableau 2.



Prudence : Dégâts sur l'installation dus à la surchauffe des tuyaux en cas de chauffage par le sol !

- Ne pas régler la température d'eau de chaudière maximale au-dessus de 40 °C avec un chauffage au sol.



Afin d'économiser de l'énergie, régler la température maximale de l'eau de chaudière aussi bas que possible tout en assurant une température suffisante.

Si la température réglée est trop faible, la température ambiante souhaitée ne peut pas être atteinte.

Vous trouverez d'autres informations concernant les économies d'énergie dans la notice d'utilisation du module de commande ou de l'appareil de régulation.

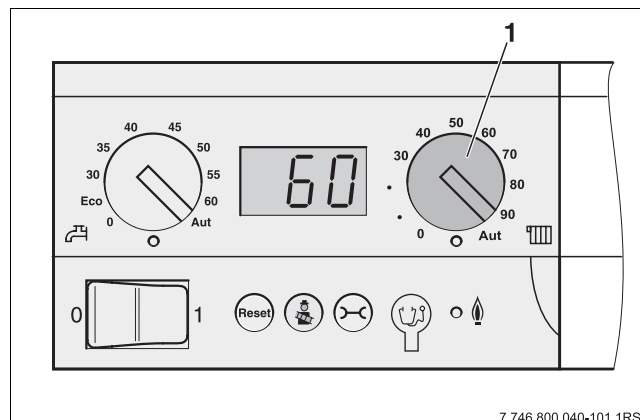


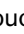
Fig. 4 Tableau de commande du contrôleur de base

- 1 Bouton rotatif pour la température maximale d'eau de chaudière

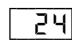

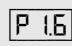
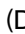
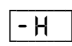

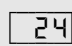
Position de réglage	Réglage-pour	Signification
0		Le chauffage est arrêté (le cas échéant uniquement le mode eau chaude sanitaire).
40	Chauffage par le sol	Température d'eau de chaudière souhaitée en °C
75 – 90	Radiateurs	
90	Convecteurs	
Aut	Chauffage au sol Radiateurs Convecteurs	La température est calculée automatiquement par un module de commande (par ex. RC35) par la courbe caractéristique de chauffage. Si aucun module de commande n'est raccordé, la température maximale d'eau de chaudière est de 90 °C.

Tabl. 2 Réglages via le bouton rotatif pour la température maximale d'eau de chaudière

3.3 Affichage des valeurs sur l'écran

La touche  [1] permet d'afficher à l'écran des informations sur l'état de service de la chaudière (9). Les valeurs actuellement mesurées sont affichées :

- température de l'eau de chaudière (affichage standard) ;
- pression de service ;
- code de service ;

Messages d'état		
Étape	Écran	
		Température de départ actuellement mesurée en °C.
		Pression de service actuellement mesurée en bar.
		Code de service (Dans ce cas : chaudière en marche).
 ou attendre 5 minutes		Retour au menu : Température de départ actuellement mesurée.

Tabl. 3 Lecture des informations sur l'état de service

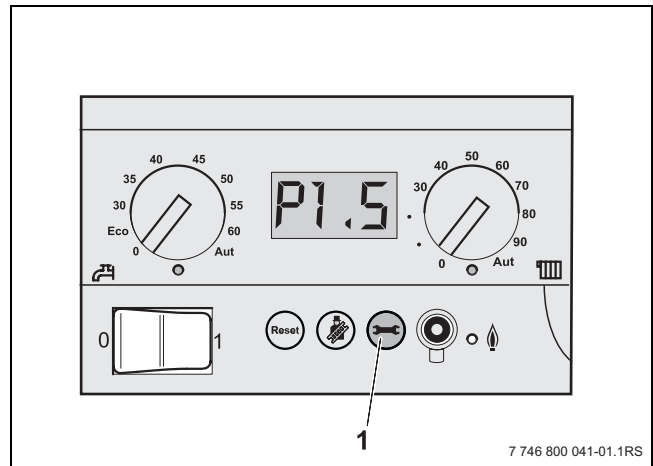


Fig. 5 Contrôle de base BC10

- 1 Touche « Message d'état »

3.4 Mode manuel (mode urgence)

En mode manuel, l'installation de chauffage peut être exploitée indépendamment d'un module de commande (p. ex. RC35) (mode urgence lors d'un dysfonctionnement du module de commande). La chaudière fonctionne à la température d'eau de chaudière maximale réglée en tant que valeur de consigne avec le bouton droit. L'installation de chauffage ne doit rester en mode manuel que pendant un temps très court.



Avertissement : Dégâts sur l'installation dus au gel !

L'installation de chauffage risque de geler en cas de panne de réseau ou en coupant la tension d'alimentation.

- Réactiver le mode manuel après la mise en marche afin que l'installation de chauffage reste en service (en particulier en cas de risque de gel).

Activation/désactivation du menu Mode manuel		
Étape	Écran	
		Température de départ actuellement mesurée en °C.
> 5 secondes		Activation du mode manuel : Maintenir la touche enfoncée pendant plus de 5 secondes. Dès qu'un point clignotant apparaît en bas à droite de l'écran, le mode manuel est activé.
> 2 secondes		Désactivation du mode manuel (après une panne de courant, le mode manuel est également désactivé)

Tabl. 4 Mode manuel (mode urgence)

3.5 Régler la temporisation de la pompe



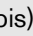
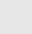




Si la régulation dépend de la température extérieure et que les températures sont inférieures à 3 °C, la pompe fonctionne en permanence.

Le réglage de base de la temporisation de pompe est adapté à la plupart des situations.

Exception pour la régulation en fonction de la température ambiante :

Si une partie des composants de l'installation risquent de geler parce qu'ils se trouvent en dehors de la zone de détection du thermostat d'ambiance (par ex. radiateurs situé dans le garage), la temporisation de pompe doit être réglée sur 24 heures (→ tabl. 5).

Menu Réglages		
Étape	Écran	
	24	Température de départ actuellement mesurée en °C (affichage en mode manuel)
  (2 fois)	F 5	Temporisation de la pompe en minutes Appuyer sur la touche  pendant [F d] (24 heures) Maintenir la touche  enfoncée, jusqu'à l'atteinte de la temporisation de pompe souhaitée (au moins [F 0]= 15 secondes).
  (2 fois) ou attendre 5 minutes	24	Retour en fonctionnement normal

Tabl. 5 Temporisation de la pompe

3.6 Module de commande supplémentaire (p. ex. RC35)

Si vous utilisez un module de commande supplémentaire (BC10), veuillez régler le contrôleur de base comme suit :

- Placez les deux boutons rotatifs de sélection du contrôleur de base BC10 [1 et 2] en position « AUT » pour pouvoir effectuer tous les réglages par le module de commande.
- Placer l'interrupteur principal [3] en position « I » (Marche).

Nous vous recommandons d'effectuer les vérifications ou réglages suivants sur le module de commande :

- Mode automatique
- Température ambiante souhaitée
- Température d'eau chaude sanitaire souhaitée
- Programme de chauffage souhaité



La notice d'utilisation du module de commande explique comment effectuer ces réglages et quelle est leur utilité.

- Veuillez lire et respecter la notice d'utilisation du module de commande.

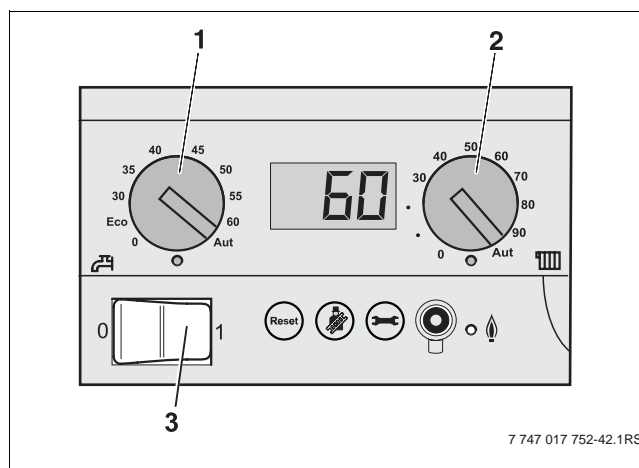


Fig. 6 Contrôleur de base BC10

4 Fonctionnement

Pour que l'installation de chauffage reste opérationnelle, contrôler régulièrement la pression de service.

4.1 Contrôle de la pression de service

Si les installations viennent d'être remplies, vérifier la pression de l'installation d'abord une fois par jour, puis à intervalles de plus en plus espacés. La pression maximale de l'installation de chauffage qui est mesurée directement sur la chaudière ne doit pas dépasser 2,5 bars. La pression de service est indiquée sur l'écran du pupitre de commande.



Si un manomètre [1] est monté sur le retour, la pression de service est également indiquée sur ce manomètre.

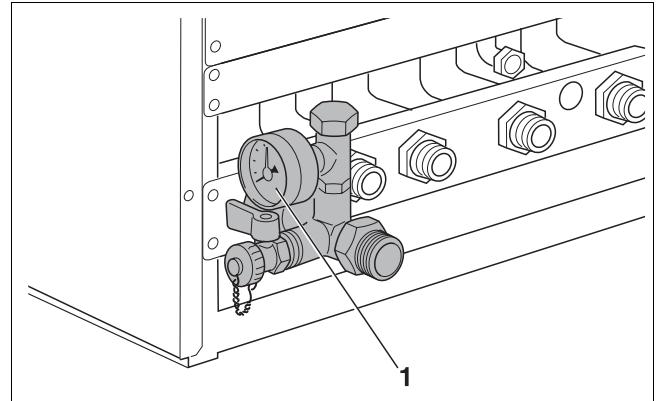


Fig. 7 Module (en option) dans le retour

1 Manomètre

- Appuyer sur la touche \ominus [1].
L'écran affiche la pression de service (p. ex. P1.5 pour 1,5 bar).

	Pression de service
Pression minimale (si l'installation est froide)	1,0 bar
Pression de service recommandée	1,5 bar
Pression minimale	2,5 bar

Tabl. 6 valeurs limite pour la pression de service

- Si la pression de service est inférieure à 1,0 bar, il convient de remplir l'installation de chauffage (→ chap. 4.2).
- Appuyer deux fois sur la touche \ominus [1] ou patienter 5 minutes pour retourner en mode normal.

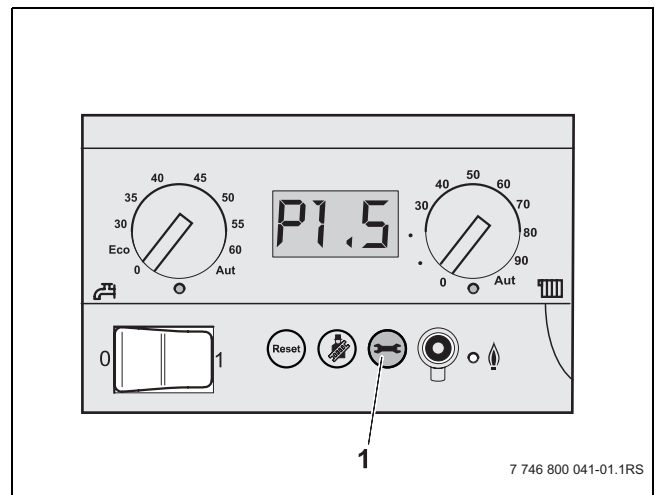


Fig. 8 Contrôleur de base BC10

1 Touche « Message d'état »

4.2 Remplissage et purge de l'installation de chauffage



Avertissement : Risques pour la santé dus à la pollution de l'eau potable !

- Demander à un chauffagiste comment remplir l'installation avec de l'eau.

- Raccorder un tuyau rempli d'eau [2] au robinet de vidange et de remplissage du retour [1] de la chaudière.
- Ouvrir le robinet de remplissage et de vidange.

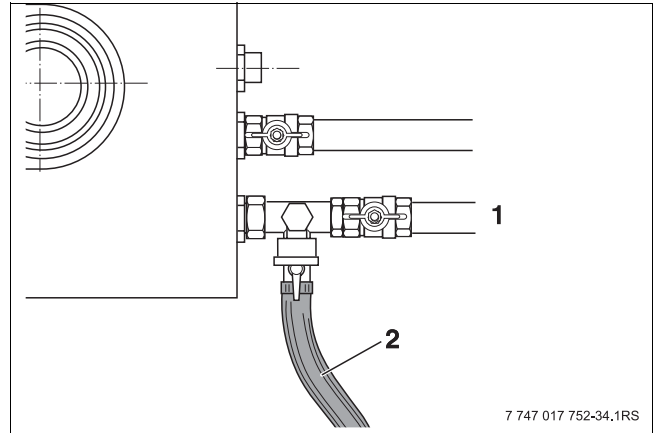


Fig. 9 Ouverture du robinet de remplissage et de vidange

- Ouvrir le robinet avec précaution et remplir lentement l'installation de chauffage. Tenir compte de la pression affichée pour le circuit de chauffage (→ chap. 4.1).
- Respecter les valeurs limite de la pression de service (→ tabl. 6, page 11).



Il est très important de purger l'installation de chauffage car l'air de l'installation est accumulé au point le plus haut lorsque celle-ci est remplie avec de l'eau.

- Fermer le robinet d'eau et le robinet de remplissage et de vidange.
- Purger l'installation au niveau des vannes de purge des radiateurs. Commencer par l'étage le plus bas du bâtiment et continuer en montant chaque fois d'un étage.
- Relever une nouvelle fois la pression de service. Si la pression est inférieure à 1,0 bar, continuer de remplir l'installation comme décrit ci-dessus.
- Fermer le robinet d'eau.
- Fermer le robinet de remplissage et de purge de la chaudière.
- Retirer le tuyau, dévisser l'embout et le conserver, remettre le capuchon en place.

Si la chaudière était en service pendant environ une semaine et que l'écran affiche une pression inférieure à 1,0 bar, il faut rajouter de l'eau dans l'installation. La chute de la pression de l'installation de chauffage est causée par le passage de bulles d'air dans les raccords et le purgeur (automatique). L'oxygène qui se trouve dans l'eau de chauffage fraîche se dégage également après un certain temps, diminuant ainsi la pression dans l'installation de chauffage.

Il n'est pas anormal que l'installation de chauffage doive également être remplie plusieurs fois après sa mise en service. Ensuite, l'installation doit être remplie en moyenne un fois par an.

Si l'installation de chauffage doit être remplie plus fréquemment, il existe probablement une fuite d'eau due à un défaut d'étanchéité ou du vase d'expansion. Dans ce cas, il est important d'éliminer la cause le plus rapidement possible. Avertir votre chauffagiste.

5 Mise hors service de l'installation de chauffage

5.1 Mise hors service de l'installation de chauffage via l'appareil de régulation

Mettre l'installation de chauffage hors service via l'appareil de régulation. Avec la mise hors service, le brûleur est arrêté automatiquement. Pour de plus amples informations concernant l'utilisation de l'appareil de régulation voir chap. 4.

- Pour accéder au tableau de commande du contrôleur de base, relever le cache de l'appareil de régulation.
- Placer l'interrupteur principal (→ fig. 2, [1] page 5) du tableau de commande du contrôleur de base sur « 0 » (arrêt).
- Fermer le dispositif d'arrêt principal ou le robinet de gaz.



Avertissement : Dégâts sur l'installation dus au gel !

L'installation de chauffage risque de geler sur une longue période, par ex. en cas de panne de réseau, de coupure de l'alimentation électrique, d'alimentation gaz défectueuse, de panne de chaudière, etc.

- S'assurer que l'installation de chauffage est en service en permanence (en particulier en cas de risque de gel).

Si l'installation doit être mise hors service sur une longue période pendant laquelle il risque de geler, elle doit être vidangée.

- Ouvrir le purgeur automatique au plus haut point de l'installation de chauffage.
- Laisser l'eau de chauffage s'écouler au point le plus bas de l'installation à l'aide du robinet de remplissage et de vidange ou du radiateur.

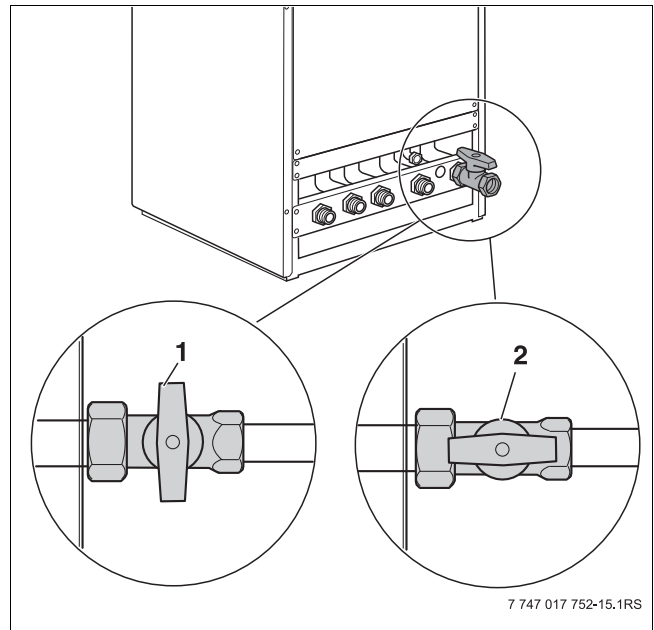


Fig. 10 Robinet de gaz

- 1 Robinet de gaz fermé
- 2 Robinet de gaz ouvert

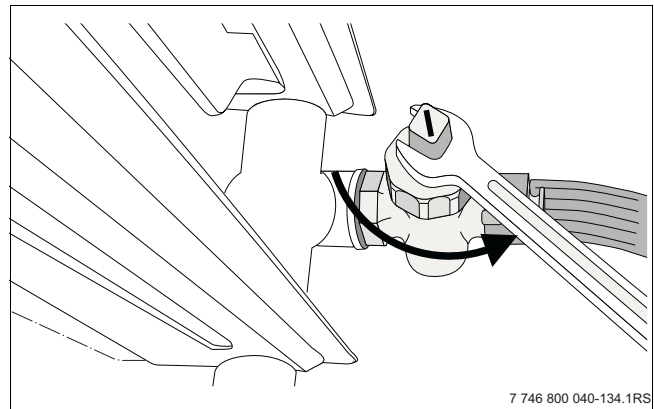


Fig. 11 Vidange de l'installation de chauffage en cas de risques de gel

5.2 Mise hors service de l'installation de chauffage en cas d'urgence

- Fermer le robinet principal de gaz.
- L'installation de chauffage ne doit être arrêtée par le fusible du local d'installation ou l'interrupteur d'arrêt de secours qu'en cas d'urgence.

5.3 Élimination

- Faire recycler les composants obsolètes de l'installation de chauffage dans le respect de l'environnement.

6 Inspection et entretien

6.1 Importance d'un entretien régulier

Les installations de chauffage doivent subir un entretien régulier pour les raisons suivantes :

- pour obtenir un rendement élevé et faire fonctionner l'installation de chauffage de manière économique (consommation faible en combustible),
- pour atteindre une grande sécurité d'exploitation,
- combustion écologique de haut niveau.



Prudence : Dégâts sur l'installation dus à l'insuffisance ou à l'absence d'entretien et de nettoyage !

- Faites réviser, entretenir et nettoyer votre installation de chauffage par un installateur une fois par an.
- Nous vous recommandons de conclure un contrat d'inspection annuel et d'entretien personnalisé.

6.2 Nettoyage et entretien

Pour nettoyer la chaudière, nettoyer l'habillage avec un chiffon humide (eau/savon). Dans tous les cas, ne pas utiliser de nettoyant agressifs ou abrasifs, susceptibles d'endommager la peinture ou les pièces en plastique.

7 Messages de service et de défaut

7.1 Messages de service

Dans l'état de service normal, l'écran affiche la température d'eau de chaudière actuelle.

- Appuyer 2 fois sur la touche \ominus [1] jusqu'à ce que, dans le cas normal, un message de service indiquant l'état actuel de l'installation de chauffage s'affiche conformément au tabl. 7 (p. ex. $\boxed{-H}$: chaudière en marche).

L'écran affiche l'état de service (par ex. un défaut) par deux codes à trois chiffres.

Dans le chap. 7.2, vous apprendrez comment réinitialiser les défauts.

- Appuyer plusieurs fois sur la touche \ominus [1] pour quitter le menu « Info » (→ chap. 3.3).

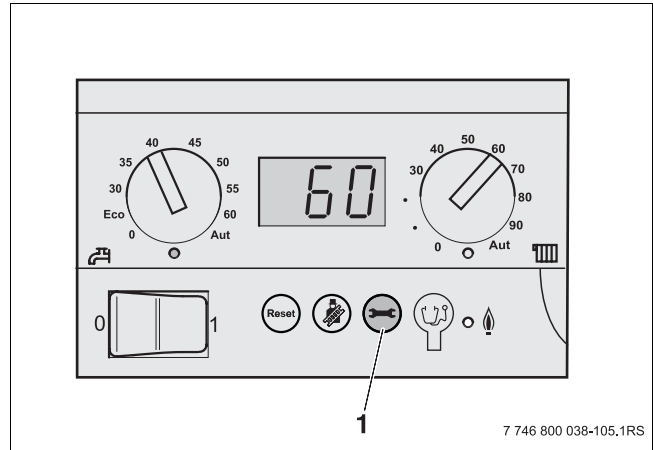


Fig. 12 Contrôleur de base BC10

Messages affichés à l'écran	Explication de la valeur affichée à l'écran
=/- Fonctionnement normal	
$\boxed{-H}$	Chaudière en mode chauffage
$\boxed{-H}$	Chaudière en mode production d'eau chaude sanitaire
0 Fonctionnement normal	
$\boxed{0R}$	Commande cyclique du brûleur, 10 minutes après le démarrage
$\boxed{0C}$	Le brûleur démarre
$\boxed{0E}$	La chaudière est à l'état de veille, il n'y pas de demande de chauffe. Toutefois, trop d'énergie est fournie.
$\boxed{0H}$	En veille, pas de demande de chauffe
$\boxed{0L}$	La ligne gaz s'ouvre
$\boxed{0U}$	Remise à zéro de la régulation
$\boxed{0Y}$	Température de départ supérieure à celle réglée
-Mode de service	
$\boxed{-R}$	(avec un point affiché en permanence en bas à droite) Chaudière en mode de service (mode Ramoneur)
- Fonctionnement manuel	
$\boxed{-H}$ ✱	(avec un point clignotant en bas à droite) Chaudière en mode manuel

Tabl. 7 Messages de service

Messages affichés à l'écran	Explication de la valeur affichée à l'écran
Messages d'entretien H/E	
$\boxed{2E}$	Remplissage de l'installation de chauffage, consigne > 1 bar
$\boxed{H7}$	Remplissage de l'installation de chauffage, consigne > 1 bar
$\boxed{H3}$	Visite de maintenance requise
$\boxed{H11}$	Défaut de débit ou de la sonde d'eau froide, la fonction est prise en charge par le logiciel de la chaudière.
$\boxed{H2}$	Défaut de la sonde de maintien de chaleur, la fonction est prise en charge par le logiciel de la chaudière.
A message de défaut d'appareils externes (p. ex. RC35)	
$\boxed{R11}$	Défaut : L'heure n'est pas réglée (en raison par ex. d'une coupure de courant prolongée)
Reset	
\boxed{rE}	Reset

Tabl. 7 Messages de service

7.2 Élimination et remise à zéro des défauts

Les messages de défauts sont signalés par un écran clignotant et commencent par un autre signe que :

- « 0 »
- « - »
- « = »

Exemple : « **E** » = le brûleur ne démarre pas.

- Appuyer sur la touche « Reset » (Remise à zéro) pendant environ 5 secondes pour annuler le défaut.

L'écran affiche « **E** » Le coffret de contrôle de combustion essaye d'annuler le défaut. Si l'écran affiche ensuite un message de service normal, le défaut est éliminé.

Si un défaut ne s'élimine pas de lui-même ou si le code affiché n'est pas indiqué pas dans le tabl. correspondant, demander au chauffagiste d'éliminer le défaut.

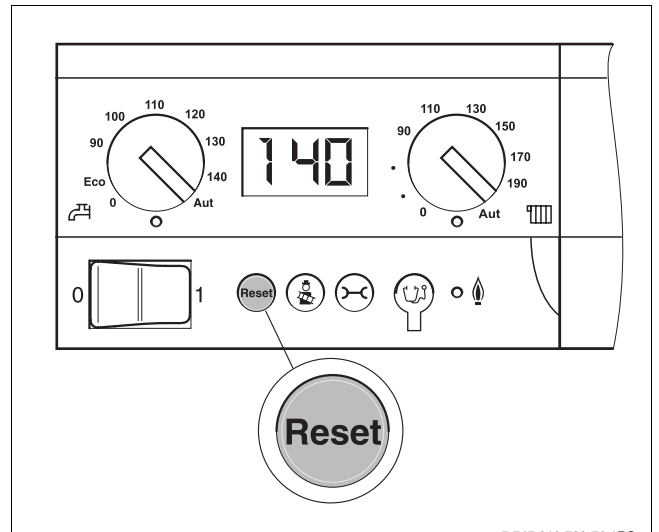


Fig. 13 Remettre le défaut à zéro avec la touche « Reset »

Si le défaut ne peut pas être annulé :

- Noter le message de défaut et contacter le chauffagiste.



Avertissement : Dégâts sur l'installation dus au gel !

Si elle ne fonctionne pas, l'installation de chauffage risque de geler en cas de grands froids, par ex. suite à un arrêt d'urgence.

- Si l'installation de chauffage reste hors service pendant plusieurs jours suite à un arrêt d'urgence, vidanger l'eau de chauffage au point le plus bas de l'installation pour la protéger contre le gel.

Index

A

Affichage d'état (touche)..... 5

C

Chauffage par le sol..... 7

Contrôle de pression de l'installation 11

E

Écran..... 5

F

Fiche de diagnostic 5

L

LED « Demande de chaleur » 5

LED « Préparation d'ECS »..... 6

LED « Brûleur » 5

M

Mode été 7

R

Rajouter de l'eau 12

Ramoneur (touche) 5

Reset (touche)..... 5

Risque de gel 17

S

Sécurité..... 3

T

Température d'eau de chaudière, maximale..... 5

Température maximale de l'eau de chaudière..... 7

U

Urgence..... 14

V

Valeur de consigne d'ECS 6



Notes

France

Buderus Chauffage SAS
BP 31
67501 HAGUENAU CEDEX
Tél : 0825 122 120
www.buderus.fr
buderus.france@fr.bosch.com

Lëtzebuerg

Ferroknepper Buderus S.A.
Z.I. Um Monkeler
20, Op den Drieschen
B.P. 201 L-4003 Esch-sur-Alzette
Tel. 0035 2 55 40 40-1 - Fax 0035 2 55 40 40-222
www.buderus.lu
info@buderus.lu

België

Bosch Thermotechnology nv/sa
Ambachtenlaan 42a, 3001 Heverlee
Toekomstlaan 11, 2200 Herentals
rue Louis Blériot 40-42, 6041 Gosselies
Venecoweg 11, 9810 Deinze (Nazareth)
www.buderus.be
info@buderus.be

Schweiz

Buderus Heiztechnik AG
Netzibodenstr. 36,
CH- 4133 Pratteln
www.buderus.ch
info@buderus.ch

Buderus